

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI

Siège social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI - publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Fehmi LAOURINE et Mr Tarek SAHLI.

BILAN
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2025
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Note</i>	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<u>ACTIF</u>				
<i>AC 1</i> - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	<i>5.1</i>	84 386	61 384	87 570
<i>AC 2</i> - Créances sur les établissements bancaires <i>et financiers</i>	<i>5.2</i>	689 954	723 052	686 090
<i>AC 3</i> - Créances sur la clientèle	<i>5.3</i>	3 612 868	3 087 910	3 290 567
<i>AC 4</i> - Portefeuille-titre commercial	<i>5.4</i>	353 727	29 446	158 104
<i>AC 5</i> - Portefeuille d'investissement	<i>5.5</i>	567 586	597 948	642 253
<i>AC 6</i> - Valeurs immobilisées	<i>5.6</i>	160 874	139 374	153 670
<i>AC 7</i> - Autres actifs	<i>5.7</i>	217 735	148 947	157 645
TOTAL ACTIF		5 687 130	4 788 061	5 175 899
<u>PASSIF</u>				
<i>PA 1</i> - Banque Centrale et CCP	<i>5.8</i>	748 464	257 171	292 723
<i>PA 2</i> - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	<i>5.9</i>	95 719	116 446	188 100
<i>PA 3</i> - Dépôts et avoirs de la clientèle	<i>5.10</i>	3 937 390	3 624 761	3 779 710
<i>PA 4</i> - Emprunts et Ressources spéciales	<i>5.11</i>	49 372	64 268	54 838
<i>PA 5</i> - Autres passifs	<i>5.12</i>	305 391	207 971	312 097
TOTAL PASSIF		5 136 336	4 270 617	4 627 468
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
<i>CP 1</i> - Capital		100 008	100 008	100 008
<i>CP 2</i> - Réserves		419 327	394 327	394 327
<i>CP 4</i> - Autres capitaux propres		3	3	3
<i>CP 5</i> - Report à nouveau		4 091		
<i>CP 6</i> - Résultat de la période		27 365	23 106	54 093
TOTAL CAPITAUX PROPRES	<i>5.13</i>	550 794	517 444	548 431
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		5 687 130	4 788 061	5 175 899

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2025
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Note</i>	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données	5.14	874 773	932 942	836 322
HB 2 - Crédits documentaires	5.15	671 278	317 731	529 008
HB 3 - Actifs donnés en garantie	5.16	670 000	257 000	274 000
TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS		2 216 051	1 507 673	1 639 330
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>				
HB 4 - Engagements de financement en faveur de la clientèle	5.17	233 499	409 940	374 869
HB 5 - Engagements sur titres (Participations non libérées)	5.18	8	8	8
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS		233 507	409 948	374 877
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
HB 7 - Garanties reçues	5.19	2 674 785	2 022 121	1 882 025
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		2 674 785	2 022 121	1 882 025

ÉTAT DE RÉSULTAT
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2025
(EN MILLIERS DE DINARS)

	Notes	Semestre clos le 30/06/2025	Semestre clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Produits d'exploitation bancaire :				
<i>PR 1</i> - Intérêts et revenus assimilés	5.20	196 060	179 656	368 838
<i>PR 2</i> - Commissions	5.21	35 116	37 025	77 855
<i>PR 3</i> - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5.22	30 347	11 045	25 723
<i>PR 4</i> - Revenus du portefeuille d'investissement	5.23	18 634	22 230	47 438
Total produits d'exploitation bancaire		280 157	249 956	519 854
Charges d'exploitation bancaire :				
<i>CH 1</i> - Intérêts encourus et charges assimilées	5.24	-100 049	-92 241	-189 336
<i>CH 2</i> - Commissions encourues		-4 350	-4 330	-9 811
Total charges d'exploitation bancaire		-104 399	-96 571	-199 147
PRODUIT NET BANCAIRE		175 758	153 385	320 707
<i>PR 5 / CH 4</i> - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5.25	-6 065	-5 447	-17 829
<i>PR 6 / CH 5</i> - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5.26	1 750	1 846	4 960
<i>PR 7</i> - Autres produits d'exploitation		119	158	241
<i>CH 6</i> - Charges de personnel	5.27	-71 588	-67 895	-135 220
<i>CH 7</i> - Charges générales d'exploitation	5.28	-33 706	-37 569	-75 229
<i>CH 8</i> - Dotations aux amortissements des immobilisations		-10 459	-5 304	-10 186
RESULTAT D'EXPLOITATION		55 809	39 174	87 444
<i>PR 8 / CH 9</i> - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	5.29	-2 310	-1 006	3 671
<i>CH 11</i> - Impôts sur les sociétés	5.30	-26 135	-15 062	-37 022
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		27 365	23 106	54 093
<i>PR 9 / CH 10</i> - Pertes provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		27 365	23 106	54 093
Effets des modifications comptables			-	
RESULTAT NET DE LA PERIODE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		27 365	23 106	54 093
RESULTAT PAR ACTION (DT)	5.31	1,368	1,155	2,704

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2025
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Notes</i>	Semestre clos le 30/06/2025	Semestre clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		250 538	230 887	471 696
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-105 568	-97 662	-194 478
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		-17 672	-43 471	-66 771
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		18 988	-24	2
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-320 739	-135 986	-350 221
Dépôts / Retraits de dépôts auprès de la clientèle		156 155	230 147	384 152
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-195 623	-118 164	-178 888
Titres de placement / Titres de transaction		-108 227	-14 209	-142 867
Autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		-57 472	-58 909	256
Sommes versées à l'État		-26 231	-19 292	-50 002
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités d'exploitation		-405 851	-26 683	-127 121
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		31 051	26 217	42 960
Acquisitions / cessions du portefeuille d'investissement		64 000	6 324	-26 402
Acquisitions / cessions des immobilisations		-17 475	-15 317	-31 858
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités d'investissement		77 576	17 224	-15 300
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Augmentation / diminution des ressources spéciales		-4 778	-11 535	-21 542
Dividendes versés		-24 980	-24 981	-24 981
Plus ou moins value sur cession titres		-1816	663	3 073
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités de financement		-31 574	-35 853	-43 450
VARIATION DE TRÉSORERIE		-359 849	-45 312	-185 871
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		118 967	304 838	304 838
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	5.32	-240 882	259 526	118 967

1. PRÉSENTATION DE LA BANQUE

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie est une société anonyme au capital de **100.007.645** dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit ayant été abrogée à son tour par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et aux établissements financiers.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, détenue à raison de 38,997% par Serenity Capital Finance Holding.

Le capital social est divisé en 20.001.529 actions de 5 DT chacune.

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Les états financiers intermédiaires de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1, les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

3. MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les états financiers intermédiaires de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les états financiers intermédiaires sont établis selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des états financiers annuels et sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte,
- Comptes débiteurs de la clientèle,
- Crédits sur ressources spéciales,
- Autres crédits à la clientèle, et
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements de financement

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des crédits accordés à la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0) :

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraissent assurés.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1) :

Ce sont les engagements dont la réalisation, ou le recouvrement intégral dans les délais sont encore assurés et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés, ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2) :

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais sont incertains et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres, pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours, sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3) :

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement sont menacés, et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours, sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4) :

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360, jours et les créances ayant fait l'objet de recouvrement en contentieux.

Immobilisations données en leasing

Conformément à la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des Finances du 28 janvier 2008, la banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Provisions sur les engagements

a- Provisions individuelles

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT, après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de la part de l'État tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net, soit le montant de l'engagement, déduction faite des agios réservés, et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, des garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

b- Provisions collectives

La banque constitue des provisions collectives en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier, conformément à la circulaire n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire **n° 2024-01 du 19 janvier 2024**.

Le montant des dotations aux provisions complémentaires constituées, au 30 juin 2025, s'élèvent à un montant de **2 100 KDT**.

Compte tenu de ces dotations, les provisions collectives constituées par la banque jusqu'au 30 juin 2025, s'élèvent à **55 026 KDT**.

c- Provisions individuelles additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans couvertes par des garanties hypothécaires et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Les provisions additionnelles constituées par la banque s'élevaient, au 31 décembre 2024, à **19 004 KDT**. Au 30 juin 2025, lesdites provisions additionnelles ont passé à **21 821 KDT**.

Comptabilisation des revenus sur créances de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés, ainsi que les commissions, sont prises en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3), ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) et parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3 COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois), et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) Titres d'investissements : Ce sont des titres à revenu fixe, acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance, suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) Titres de participation : Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.
- c) Parts dans les entreprises associées : Ce sont les parts détenues dans les entreprises associées (sur lesquelles la banque exerce une influence notable, et les filiales qui ne sont pas intégrées globalement).
- d) Parts dans les entreprises liées : Ce sont les actions et parts de capital détenues par la banque dans la société mère et dans les entreprises filiales.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises, et de parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

À la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Chaque titre est valorisé séparément à la valeur de marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement :
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.
- le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :
 - Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;

- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts, et sont prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3.4 COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice, et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en diminution du résultat du 30/06/2025 pour leurs montants se rapportant à la période allant du premier janvier au 30 Juin 2025. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30/06/2025 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 30/06/2025 sont diminuées du résultat

3.5 COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la banque, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Immeubles	5 %
- Fonds de commerce	5%
- Travaux	10 %
- Coffres forts	5 %
- Matériel de transport	20%
- Équipements de bureaux	20%
- Matériel informatique	25 %
- Matériel informatique - les grandes machines d'exploitation	20 %
- Logiciels informatiques	33 %
- Logiciel ATLAS II	20%

3.6 CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté, utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

Pour la couverture contre le risque de change, la banque a recours lorsqu'elle se trouve exposée à ce risque aux moyens usuels de couverture (SWAP de change, Contrats de change à terme...).

3.7 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La banque a opté jusqu'au 30 juin 2021 pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

En l'absence de norme comptable tunisienne spécifique à l'évaluation des engagements de retraite dus au personnel, la banque évaluait lesdits engagements en application de la norme comptable internationale IAS 19 « avantages du personnel » traitant des avantages au personnel.

A partir du deuxième semestre 2021, ces engagements sont couverts par un contrat d'assurance avec la société CARTE VIE.

En effet, une convention d'assurance « indemnité de départ à la retraite et exécution des obligations du souscripteur par la législation en vigueur » a été signée avec la société CARTE VIE. Cette convention a pour objet la constitution par l'assureur d'un fonds collectif permettant à la banque de faire face à l'exécution de ses obligations envers ses salariés au moment de leur départ à la retraite.

Les cotisations payées par l'UBCI sont comptabilisées en charge de la période parmi les « charges du personnel ».

3.8 IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles de la réglementation fiscale en vigueur. Les dotations aux provisions sur créances ont été totalement déduites du résultat imposable.

4. FAIT MARQUANT DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2025

La banque a reçu en date du 23 décembre 2024, un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes au titre de la période allant de 2020 à 2023.

Une notification préliminaire a été adressée à la banque en date du 16 Juin 2025 portant sur un redressement de 2 216 KDT.

Conformément aux dispositions des articles 44 et 45 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux, la banque a formulé sa réponse sur les chefs de redressement notifiés en les acceptant.

Dans le cadre des dispositions de l'article 74 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2025, un arrangement a été conclu avec l'administration fiscale en date du 16 Juin 2025 portant sur :

- Le dépôt des déclarations fiscales rectificatives et le paiement des montants exigibles au titre du principal et de la pénalité fiscale administrative s'élevant respectivement à 1 501 KDT et 630 KDT.
- L'abandon total des pénalités de retard.

Au 30 Juin 2025, les montants exigibles à ce titre, s'élevant à 1 816 KDT, sont couverts par des provisions pour risques et charges.

5. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

NOTE 5.1 - CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2025 un montant de 84 386 KDT contre 87 570 KDT au 31 Décembre 2024 et s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Caisse	42 660	33 976	43 878
Comptes ordinaires BCT	41 726	27 408	43 692
TOTAL EN KDT	84 386	61 384	87 570

NOTE 5.2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2025 un montant de 689 954 KDT contre 686 090 KDT au 31 Décembre 2024 et se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Banque Centrale de Tunisie	351 562	376 229	302 409
Banques de dépôts	51 165	23 882	67 132
Pension livrée	0	159 997	109 999
Banques non-résidentes	95 275	11 442	31 700
Organismes financiers spécialisés	191 946	150 974	174 274
Créances rattachées :	6	528	576
- Aux comptes des établissements financiers et bancaires	6	124	31
- A la pension livrée	0	404	545
Total en KDT	689 954	723 052	686 090

La défalcation de la rubrique entre créances sur les établissements bancaires et créances sur les établissements financiers se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Créances sur les établissements bancaires	498 002	571 550	511 240
Créances sur les établissements financiers	191 946	150 974	174 274
<i>Créances rattachées :</i>	6	528	576
Total en KDT	689 954	723 052	686 090

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Banque Centrale de Tunisie	402 727	-	-	-	402 727
Banques non-résidentes	95 275	-	-	-	95 275
Organismes financiers spécialisés	191 946	-	-	-	191 946
Créances rattachées :	6	-	-	-	6
- <i>Aux comptes des établissements financiers et bancaires</i>	6	-	-	-	6
TOTAL EN KDT	689 954	0	0	0	689 954

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
Banque Centrale (1)	-	-	351 562	351 562
- <i>Placements en devises</i>	-	-	351 562	351 562
Banque de Dépôts (2)	-	-	51 165	51 165
- <i>Placements en devises</i>	-	-	51 165	51 165
Banques non-résidentes (4)	-	-	95 275	95 275
- <i>Comptes Nostri</i>	-	-	94 486	94 486
- <i>Comptes Lori</i>	-	-	789	789
Organismes financiers spécialisés (5)	191 946	-	0	191 946
- <i>Comptes ordinaires</i>	-	-	0	0
- <i>Prêts en dinars</i>	191 946	-	0	191 946
Créances Rattachées (6)	-	-	6	6
- <i>Aux comptes des établissements financiers et bancaires</i>	-	-	6	6
Total Établissements Bancaires et Financiers en KDT (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6)	191 946	-	498 008	689 954

NOTE 5.3– CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2025 à 3 612 868 KDT contre 3 290 567 KDT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Portefeuille escompte	-1	3 174 639	2 773 973	3 025 519
- Activités hors leasing		2 904 623	2 546 921	2 765 577
- Activité de leasing		270 016	227 052	259 942
Comptes débiteurs de la clientèle	-2	281 667	218 419	169 693
Crédits sur ressources spéciales	-3	22 477	21 805	22 254
Autres crédits à la clientèle	-4	343 707	284 752	284 585
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		20 450	10 631	9 670
TOTAL BRUT EN KDT		3 842 940	3 309 580	3 511 721
Moins : Agios réservés classes 2, 3&4		-14 908	-13 257	-13 236
Moins : Provisions	-5	-215 164	-208 414	-207 918
- Provisions individuelles		-160 138	-162 871	-154 992
- Dont provisions additionnelles		-21 821	-19 660	-19 004
- Provisions collectives		-55 026	-45 543	-52 926
TOTAL NET EN KDT	-6	3 612 868	3 087 909	3 290 567

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques. Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus dans la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2025 à 343 707 KDT contre un solde de 284 585 KDT au 31 Décembre 2024 et s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Créances douteuses	206 308	202 022	193 770
Valeurs impayées	102 343	24 338	29 373
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	34 510	56 156	51 815
Avances sur comptes à terme, bons de caisse et placements en devise (i)	546	2 236	9 627
Total des autres crédits à la clientèle	343 707	284 752	284 585

(i) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué aux comptes à terme ou aux bons de caisse, majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle (collectives et individuelles)

Provisions au 31 décembre 2024	207 918
Dotations sur provisions individuelles	6 777
- Dont provisions additionnelles	2 884
Dotations aux provisions collectives	2 100
Reprises sur provisions	-1 631
Provisions au 30 Juin 2025	215 164

(6) La répartition des engagements bilan de la clientèle selon leur classification se détaille comme suit au 30 Juin 2025 :

<i>Engagement total créances classées C0 et C1</i>	3 636 632
<i>Engagement total des créances classées C2, C3 et C4</i>	206 308
Engagement Total Brut	3 842 940
<i>Moins : Agios réservés sur créances classées</i>	-14 908
Créances clientèles nettes des agios réservés	3 828 032
<i>Moins : provisions individuelles</i>	-160 138
Créances clientèles nettes des agios réservés et des provisions individuelles	3 667 894
<i>Moins : Provisions collectives</i>	-55 026
Total des engagements nets d'agios et de provisions	3 612 868

La répartition des engagements bilan et hors bilan de la clientèle selon leur classification se présente comme suit au 30 Juin 2025 :

<i>Engagement total créances Bilan classées C0 et C1</i>	3 636 632
<i>Engagement total créances Hors Bilan classées C0 et C1</i>	980 697
<i>Engagement total des créances Bilan classées C2, C3 et C4</i>	206 308
<i>Engagement total des créances Hors Bilan classées C2, C3 et C4</i>	3 605
Engagement Total Brut	4 827 242
<i>Moins : Agios réservés sur créances classées</i>	-14 908
Créances clientèle nettes d'agios réservés	4 812 334
<i>Moins : Provisions individuelles (Bilan)</i>	-160 138
<i>Moins : Provisions individuelles (Hors Bilan)</i>	-1 989
Total provisions individuelles	-162 127
Créances clientèle nettes d'agios réservés et de provisions individuelles	4 650 207
<i>Moins : Provisions collectives</i>	-55 026
Total des engagements nets d'agios et des provisions	4 595 181

NOTE 5.4– PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL

Le solde de ce poste s'élève à 353 726 KDT au 30 Juin 2025 contre un solde de 158 104 KDT au 31 Décembre 2024. Il se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Titres de transaction	346 043	29 019	155 347
Créances rattachées sur titres de transaction	7 683	427	2757
TOTAL EN KDT	353 726	29 446	158 104

NOTE 5.5 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 Juin 2025 à 567 586 KDT contre 642 253 KDT au 31 Décembre 2024 et s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Titres de participation (i)	3 299	3 299	3 299
Parts dans les entreprises liées (ii)	9 415	9 390	9 415
Titres d'investissement	542 138	568 590	604 388
Créances rattachées aux titres d'investissement	14 135	18 087	26 552
TOTAL BRUT	568 987	599 366	643 654
Moins : Provisions pour dépréciation des titres	-1 401	-1 418	-1 401
TOTAL NET (iii)	567 586	597 948	642 253

(i) Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Montants en KDT

Raison Sociale	VC au 30/06/2025	Pourcentage de détention
SIDCO-SICAR	1 648	10.26%
NOUVELLE SOTIM	800	4.74%
TAPARURA (SEACNVS)	150	6.67%
EL KANAOUET	128	2.56%
DEMURGER	120	8.57%
SEDAT	115	11.35%
COTUNACE	100	1.04%
SICAB	100	2.50%
SOTUPILE	63	0.45%
SCHNEIDER	48	20%
FRDCM	30	0.09%
SIMAC	5	0.71%
Total des titres de participation	3 299	

(ii) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

(iii) Le tableau des mouvements sur titres et provisions y afférentes se présente comme suit

Désignation	Valeur brute au 31/12/2024	Créances rattachées 2024	Total au 31/12/2024	Acquisitions / Régularisations	Cessions / autres sorties	Valeur brute au 30/06/2025	Créances rattachées au 30/06/2025	Total au 30/06/2025	Provisions au 31/12/2025	Dotations au 30/06/2025	Reprises sur provisions au 30/06/2025	Cumul des provisions au 30/06/2025	VCN au 30/06/2025
Titres de participation	3 299	-	3 299	-	-	3 299	0	3 299	-1 392	-	-	-1 392	1 907
Parts dans les entreprises liées	9 415	-	9 415	-	-	9 415	0	9 415	-9	-	-	-9	9 406
Titres d'investissement (*)	320 385	13 901	334 286	-	-12 151	322 135	4 316	326 451	-	-	-	0	326 451
Emprunt National (*)	241 000	10 501	251 501	-	-99 501	152 000	7 446	159 446	-	-	-	0	159 446
SICAR Fonds gérés (**)	43 003	2150	45 153	22 850	-	68 003	2 373	70 376	-	-	-	0	70 376
Total en KDT	617 102	26 552	643 654	22 850	-111 652	554 852	14 135	568 987	-1 401	-	-	-1 401	567 586

(*) Titres d'investissement.

(**) Les SICAR Fonds gérés au 30/06/2025 se présentent et sont évalués comme suit :

Fonds / FCPR	Date de souscrip.	VC de la Participation	Eval. Bours. ou Mathématique
FONDS UBCI MEDIBIO 2017	11/05/2017	238	238
FONDS UBCI RECALL 2017	03/10/2017	78	78
FCPR SWING2	28/10/2021	10 000	10 000
FONDS UBCI PROLATEX 2022	31/12/2022	438	438
FONDS UBCI ULC 2022	31/12/2022	7 250	7 250
FONDS UCDS 2023-1	26/06/2023	15 000	15 000
FONDS UCDS 2023-2	28/12/2023	10 000	10 000
FONDS UCDS 2024-1	13/01/2025	6 346	6 346
FONDS UCDS 2024-2	13/01/2025	18 654	18 654
Total en KDT		68 003	68 003

NOTE 5.6 – VALEURS IMMOBILISÉES

Les valeurs immobilisées ont atteint 160 874 KDT au 30 Juin 2025 contre 153 670 KDT au 31 Décembre 2024 et s'analysent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Valeurs brutes en début de période	344 632	311 033	311 033
Acquisitions	18 063	15 366	34 664
Cessions / Apurements	-807	-158	-1 065
Valeurs brutes en fin de période	361 888	326 241	344 632
Amortissements	-201 014	-186 867	-190 962
Valeurs nettes en fin de période	160 874	139 374	153 670

Au 30/06/2025 aucune garantie ou sureté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du premier semestre 2025 se présente comme suit :

Libellé	V. Brute au 31/12/2024	Acquisitions	Cession / Apurements	Reclassements 2025	V. Brute au 30/06/2025	Total Amortissement au 31/12/2024	Dotations / Reprises 2025	Cessions/ Apurements	Total Amortissements 30/06/2025	V.C.N au 30/06/2025
Immobilisations Incorporables	74 192	1 652	-	91 665	167 509	-71 233	-7 387	0	-78 620	88 889
Agencements et aménagements	55 266	570	-152	220	55 904	-44 551	-1051	152	-45 450	10 454
Immobilisations d'exploitation	38 888	0	-305	-	38 583	-31 090	-539	254	-31 375	7 208
Immobilisations hors exploitation	134	0	-	-	134	-134	0	0	-134	0
Terrains	40 387	0	-152	-	40 235		0	0	0	40 235
Matériel de Transport	1 325	1	-	-	1 326	-852	-72	0	-924	402
Fonds de Commerce	788	0	-	-	788	-563	-8	0	-571	217
Mobilier et Matériels	47 620	2 133	0	727	50 480	-42 538	-1 402	0	-43 940	6 540
Immobilisations en cours	86 032	13 707	-198	-92 612	6 929		0	0	0	6 929
TOTAL EN KDT	344 632	18 063	-807	0	361 888	-190 961	-10 459	406	-201 014	160 874

Description et traitement comptable des immobilisations hors exploitation :

La valeur brute des immobilisations hors exploitation s'élève au 30/06/2025 à 134 KDT. Ces actifs ont été acquis entre 1985-1997 et ce détaillent comme suit :

Date mise en service	Désignation de l'immobilisation	Valeur d'acquisition	Amort. Cumulé	Valeur comptable nette
01/06/1992	Immeuble Sfax Teniour	64	-64	0
01/04/1985	Appartement Sidi Bouzid	25	-25	0
01/11/1997	Immeuble Farhat Hached	45	-45	0
Totaux		134	-134	0

Ces immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition au 30/06/2025 à 134 KDT avec une valeur comptable nette nulle. A préciser que les constructions sont amorties linéairement à un taux de 5%, hors terrains.

NOTE 5.7 – AUTRES ACTIFS

Le solde de cette rubrique a atteint 217 735 KDT au 30 Juin 2025 contre 157 645 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Débiteurs divers	(i)	143 309	87 272	80 410
Fonds d'indemnités de départ à la retraite		26 486	23 176	25 145
Comptes de régularisation	(ii)	48 414	26 978	21 882
Comptes de Stocks		171	675	151
Créances prises en charge par l'État		79	303	79
Charges à répartir		168	59	23
Comptes exigibles après encaissement		0	11 427	30 517
Total brut des autres actifs		218 627	149 890	158 207
Provisions pour dépréciation des autres actifs		-892	-943	-562
Total net des autres actifs		217 735	148 947	157 645

(i) Les comptes débiteurs divers s'analysent comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Prêts et avances au personnel		76 776	56 746	60 100
Dépôts et cautionnements constitués par la banque		2 297	553	502
Retenues à la source		591	475	610
Autres débiteurs divers		63 645	29 498	19 198
Total des débiteurs divers		143 309	87 272	80 410

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Charges payées ou comptabilisées d'avance		7 778	8 321	4 827

Produits à recevoir	9 743	3 355	8 191
Compensations reçues	188	830	578
Débites à régulariser et divers	30 490	14 472	8 286
Succursales et Agences	215		
Total des Comptes de régularisation	48 414	26 978	21 882

NOTE 5.8 – BANQUE CENTRALE ET CCP

Le solde de ce poste a atteint 748 464 KDT au 30 Juin 2025 contre 292 723 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Comptes ordinaires	76 596	-	-
Emprunts au jour le jour et à terme	670 000	257 000	291 825
Dettes rattachées	1 868	171	898
Total en KDT	748 464	257 171	292 723

NOTE 5.9 – DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Le solde de ce poste a atteint 95 719 KDT au 30 Juin 2025 contre 188 100 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Banques de dépôt	(1)	69 000	99 000	179 500
Banques non-résidentes	(2)	7 674	17 408	8 518
Organismes financiers spécialisés	(3)	19 030	16	42
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		15	22	40
Total en KDT		95 719	116 446	188 100

(1) L'analyse du compte « Banques de dépôt » se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Emprunts au jour le jour et à terme	69 000	99 000	179 500
Total Banques de dépôt en KDT	69 000	99 000	179 500

(2) L'analyse du compte « Banques non-résidentes » se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Comptes ordinaires	7 674	17 408	8 518
Total banques non-résidentes en KDT	7 674	17 08	8 518

(3) L'analyse du compte « Organismes Financiers » se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
--	------------	------------	------------

Comptes ordinaires	19 030	16	42
Total en KDT	19 030	16	42

La ventilation des dépôts des établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co-entreprises	Autres	Total
Comptes ordinaires :	7 097	-	577	7 674
- Comptes NOSTRI	7 097	-		7 097
- Compte LORI	-	-	577	577
Emprunt			69 000	69 000
Total Établissements Bancaires (1)	-	-	69 577	76 674
Avoirs en compte	-	-	19 030	19 030
Total Établissements Financiers (2)	-	-	19 030	19 030
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires	-	-	15	15
Total des dettes rattachées (3)	-	-	15	15
Total en KDT (1) + (2) + (3)	-	-	88 622	95 719

NOTE 5.10 – DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Le solde de cette rubrique a atteint 3 937 390 KDT au 30 Juin 2025 contre un solde de 3 779 710 KDT au 31 Décembre 2024. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Comptes à vue	(i)	2 035 181	1 904 335	2 005 978
Comptes d'épargne	(ii)	1 067 500	979 898	1 032 550
DAT/BC échus non remboursés		6 444	6 853	9 615
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	557 975	593 190	552 584
Autres sommes dues à la clientèle		146 167	77 831	113 885
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	114 000	55 000	56 500
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle et intérêts payés d'avance		10 123	7 654	8 598
Total des dépôts et avoirs de la clientèle		3 937 390	3 624 761	3 779 710
en KDT				

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
--	------------	------------	------------

Compagnies d'assurances	9 233	24 012	3 188
Entreprises publiques	254 659	286 230	324 016
Autres clientèles commerciales	706 364	578 288	696 546
Comptes de non-résidents	499 229	484 959	444 613
Clients particuliers	565 696	530 846	537 615
Total des comptes à vue en KDT	2 035 181	1 904 335	2 005 978

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	945 519	864 976	913 692
Comptes d'épargne investissement		221	42	42
Comptes d'épargne logement		68 535	87 404	89 654
Autres	(b)	53 225	27 476	29 162
Total des comptes d'épargne en KDT		1 067 500	979 898	1 032 550

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projet, épargne auto, épargne confort...etc.

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Bons de caisse	235 493	373 821	325 185
Dépôts à terme	281 410	149 327	192 757
Placements en devises	41 072	70 042	34 642
Total CAT/BC et autres produits financiers en KDT	557 975	593 190	552 584

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Sociétés privées	84 000	52 000	53 500
Particuliers	0	3 000	3 000
Non clients	30 000	0	0
Total des certificats de dépôts en KDT	114 000	55 000	56 500

NOTE 5.11 - EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

Le solde de cette rubrique a atteint 49 372 KDT au 30 Juin 2025 contre un solde de 75 495 KDT au 31 Décembre 2024. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Emprunts matérialisés	0	0	0
Autres fonds empruntés	20 904	39 791	26 756
Ressources spéciales	22 515	18 054	22 089
Ressources Étatiques	5 493	5 852	5 521
Dettes rattachées à des ressources spéciales	460	571	472
Total Emprunts et Ressources Spéciales en KDT	49 372	64 268	54 838

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par ligne, se présente comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Ressources Étatiques :	3 913	4 218	3 913
- <i>FOPRODI</i>	0	211	0
- <i>FONAPRA</i>	3 913	4 007	3 913
Mobilisations des créances	449	449	449
Crédit BIRD	0	316	0
Ligne BIRD BCT dédiée au leasing	0	229	114
Ligne BAD BCT	214	714	428
Fonds Premier logement BCT	1 580	1 634	1 608
Ligne BERD 2	0	7 418	0
Emprunt AFD	16 670	24 297	20 371
Ligne FADES BCT	3 365	5 048	4 207
Autres fonds extérieurs :	22 554	18 226	22 128
- <i>Ligne Italienne</i>	5 999	6 844	6 197
- <i>Ligne FODEP</i>	0	13	0
- <i>Ligne Espagnole</i>	2199	1702	1 638
- <i>Ligne BEI</i>	0	406	0
- <i>Encours FADES</i>	39	172	39
- <i>Ligne SUISSE / PRASOC</i>	11 229	7706	11 103
- <i>Ligne BIRD</i>	2 096	0	2 096
- <i>Ligne NATIXIS</i>	992	1 383	1 055
Dettes rattachées à des ressources spéciales	460	571	472
Subvention SUNREF AFD	167	1 148	1 148

Total Emprunts et Ressources Spéciales en KDT	49 372	64 268	54 838
--	---------------	---------------	---------------

NOTE 5.12 - AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique a atteint 305 391 KDT au 30 Juin 2025 contre un solde de 312 097 KDT au 31 Décembre 2024. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provisions	(1)	26 890	26 141	28 669
Engagement d'indemnités de départ à la retraite		26 486	23 176	23 176
Comptes de régularisation	(2)	84 046	95 539	166 330
Créditeurs divers		101 397	63 115	93 922
Comptes exigibles	(3)	66 572	0	0
Total en KDT		305 391	207 971	312 097

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	1 989	1 990	1 989
Provisions pour risques et charges	10 808	10 462	12 587
Provisions pour congés payés	14 093	13 689	14 093
Total Provisions en KDT	26 890	26 141	28 669

(*) Les provisions pour risque et charges sont analysées comme suit :

Description	Solde au 31/12/2024	Dotations Juin 2025	Reprises Juin 2025	Solde au 30/06/2025
Prov. risque fiscal	7 000	0	1 816	5 185
Prov. risque social CNSS	500	0	0	500
Erreurs diverses	943	0	0	943
Prov. affaires litigieuses	4 144	338	302	4 180
TOTAL EN KDT	12 587	338	2 118	10 808

(2) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Charges à payer	52 958	39 499	48 732

Produits perçus ou comptabilisés d'avance	533	1 365	1 428
Crédits à régulariser et divers	30 555	54 675	116 170
Total des comptes de régularisation en KDT	84 046	95 539	166 330

(3) Le solde des comptes exigibles s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Portefeuille encaissement	-121 626	0	0
Comptes exigibles après encaissement	188 198	0	0
Total comptes exigibles après encaissement	66 572	0	0

NOTE 5.13 - CAPITAUX PROPRES

A la date du 30 Juin 2025, le capital social s'élève à 100 008 KDT composé de 20 001 529 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 Juin 2025 à 550 794 KDT.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves à régime spécial		Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultat net de la période	Total
			Réserves à régime spécial	Réserves réinvesties Exonérées				
Capitaux Propres au 31/12/2024	100 008	10 000	-	61 607	322 720	3	54 093	548 431
Affectation du Résultat 2024 (*)	-	-	-	25 000	4 091	-	-29 091	0
Distribution des dividendes (*)	-	-	-	-	-	-	-25 002	-25 002
Résultat au 30/06/2025							27 365	27 365
Capitaux Propres au 30/06/2025	100 008	10 000	-	86 607	326 811	3	27 365	550 794

(*) : Décisions de l'AGO du 29 Avril 2025.

NOTE 5.14 - CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNÉES

Le solde de cette rubrique totalise au 30 Juin 2025 un montant de 874 773 KDT contre un solde de 836 322 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
En faveur d'établissements bancaires et financiers	555 876	657 955	543 749
En faveur de la clientèle	318 897	274 987	292 573
- <i>Cautions fiscales</i>	266	24 158	19 465
- <i>Cautions pour marchés</i>	150 351	132 584	149 726
• <i>En devises</i>	13 295	8 834	7 776
• <i>En dinars</i>	137 056	123 750	141 950
- <i>Cautions douanières</i>	32 644	42 426	43 541
- <i>Cautions diverses</i>	123 691	65 281	68 559
• <i>En devises</i>	48 905	28 755	27 902
• <i>En dinars</i>	74 786	36 526	40 657
- <i>Obligations cautionnées</i>	11 945	10 538	11 282
Total cautions, avals et autres garanties données en KDT	874 773	932 942	836 322

NOTE 5.15 - CRÉDITS DOCUMENTAIRES

Le solde de cette rubrique a atteint 671 278 KDT au 30 Juin 2025 contre un solde de 529 008 KDT au 31 Décembre 2024. Ce solde se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	5 873	5 369	5 737
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	665 405	312 362	523 271
- <i>Ouverture de crédits documentaires</i>	390 834	226 910	364 832
- <i>Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur</i>	274 571	85 452	158 439
Total crédits documentaires en KDT	671 278	317 731	529 008

NOTE 5.16 - ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets finançables donnés par la banque en garantie du refinancement, figurant au passif, auprès de la BCT. Le solde de cette rubrique a atteint 670 000 KDT au 30 Juin 2025 contre 274 000 KDT au 31 Décembre 2024, détaillé comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Effets finançables donnés en garantie	534 000	119 000	0
BTA donnés en garantie	136 000	138 000	274 000
Total	670 000	257 000	274 000

NOTE 5.17 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE

Il s'agit des accords de financement et des ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de la clientèle.

Au 30 Juin 2025, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 233 499 KDT contre 374 869 KDT au 31 Décembre 2024.

NOTE 5.18- ENGAGEMENTS SUR TITRES (PARTICIPATIONS NON LIBÉRÉES)

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
FRDCM	8	8	8
Total en KDT	8	8	8

NOTE 5.19 - GARANTIES REÇUES

Les garanties reçues se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Garanties reçues de l'État	97 235	52 655	43 692
Garanties reçues des Compagnies d'assurance	464 077	116 034	134 011
Garanties reçues des banques	529 311	639 156	526 473
- <i>Garanties reçues des banques résidentes</i>	0	694	0
- <i>Garanties reçues des banques non-résidentes</i>	529 311	638 462	526 473
Nantissements titres	34 727	38 234	42 283
Garanties reçues de la clientèle	1 549 435	1 176 042	1 135 566
Total des garanties reçues en KDT	2 674 785	2 022 121	1 882 025

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan se subdivisent en deux natures :

- ✓ Les opérations d'achats et de ventes de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usage représentent les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 Juin 2025 comme suit :

Achat au comptant	29 597 KDT
Vente au comptant	21 174 KDT

- ✓ Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin 2025 comme suit :

Achat à terme	149 849 KDT
Vente à terme	8 565 KDT

NOTE 5.20 - INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

Le solde de cette rubrique s'élève à 196 060 KDT au 30 Juin 2025 contre un solde de 179 656 KDT au 30 Juin 2024. Ce poste s'analyse comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(i)	10 561	17 487	37 107
Opérations avec la clientèle	(ii)	176 660	151 571	308 520
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(iii)	8 839	10 598	23 211
Total des intérêts et revenus assimilés en KDT		196 060	179 656	368 838

(i) Produits sur opérations avec les établissements bancaires et financiers

Les produits sur Opérations avec les établissements bancaires et financiers se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Marché Monétaire au jour le jour	89	814	1 520
Marché Monétaire en devises	7 082	10 600	19 948
Autres	3 390	6 073	15 639
Total	10 561	17 487	37 107

(ii) Produits sur opérations avec la clientèle

Les produits sur opérations avec la clientèle se présentent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	150 362	124 948	252 581
Comptes courants débiteurs	10 949	13 222	27 652
Leasing	14 772	12 721	26 414
Crédits sur ressources extérieures	577	494	1097
Créances douteuses ou litigieuses	0	186	776
Total	176 660	151 571	308 520

(iii) Opérations avec les établissements bancaires et financiers

Les Opérations avec les établissements bancaires et financiers se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Avals, cautions et acceptations bancaires	3 221	2 584	5 447
Commissions de découverts	4302	1499	3 589
Commissions sur billets de trésorerie	21	44	84
Report-Déport	1 202	5 433	12 386
Autres intérêts assimilés	93	1 038	1 705
Total	8 839	10 598	23 211

NOTE 5.21 - COMMISSIONS

Le solde de cette rubrique s'élève à 35 116 KDT au 30 Juin 2025 contre un solde de 37 025 KDT au 30 Juin 2024. Ce solde se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	24 434	26 910	56 590
Commissions de tenues de comptes	1 892	3 107	6 265
Commissions sur opérations de change manuel	112	74	173
Autres commissions	8 678	6 934	14 827
Total des commissions en KDT	35 116	37 025	77 855

NOTE 5.22 - GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'élève à 30 347 KDT au 30 Juin 2025 contre un solde de 11 045 KDT au 30 Juin 2024. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Gains sur opérations BTA-BTCT	15 091	821	3 426
Gain sur Emprunt National	1 388	422	
Gains de change	223 053	13 084	30 142
Gain sur titre de Placement	548	27	
Pertes de change	-209 011	-3 292	-7 845
Pertes sur opérations BTA-BTCT	-722		
Perte sur Titre de placement	0	-17	
Total en KDT	30 347	11 045	25 723

NOTE 5.23 - REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Ce poste totalise au 30 Juin 2025 un montant de 18 634 KDT contre 22 230 KDT au 30 Juin 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Revenus nets sur portefeuilles titres d'investissement	11 799	13 096	27 347
<i>dont Intérêts sur BTA et BTC</i>	11 799	13 093	25 247
Dividendes sur portefeuille titres de participation	1 028	1 293	863
Dividendes sur parts dans les entreprises liées	5		
Intérêts sur emprunt national	5 802	7 841	19 228
Total des revenus du portefeuille d'investissement	18 634	22 230	47 438

NOTE 5.24 - INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES

Le solde de cette rubrique s'élève à 100 049 KDT au 30 Juin 2025 contre un solde de 92 241 KDT au 30 Juin 2024. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	29 712	12 064	25 312
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (i)	69 094	75 091	150 788
Charges sur emprunts extérieurs	822	1 183	2 305
Charges assimilées	421	3 903	10 931
Total des intérêts encourus et charges assimilées en KDT	100 049	92 241	189 336

(i) Le solde du compte Intérêts sur les dépôts de la clientèle s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dépôts à vue	12 281	16 601	32 569
Comptes à terme, bons de caisse et autres produits financiers	21 611	22 999	45 683
Comptes d'épargne	33 202	31 950	66 141
Certificats de dépôts	2 000	3 541	6 395
Total des intérêts sur les dépôts de la clientèle en KDT	69 094	75 091	150 788

NOTE 5.25 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES HORS BILAN ET PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève à 6 065 KDT au 30 Juin 2025 contre un solde de 5 447 KDT au 30 Juin 2024. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dotations aux provisions (i)	9 546	12 118	33 783
<i>dont provisions collectives</i>	2 100	2 500	9 882
<i>dont provisions additionnelles</i>	2 884	1 679	3 631
Reprises sur provisions (ii)	-3 781	-6 784	-27 234
<i>dont reprises sur provisions additionnelles</i>	0	-256	-2 667
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	0	4	694
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	20	67	160
Créances radiées	280	59	10 467
Récupération sur créances radiées	0	-17	-41
Total en KDT	6 065	5 447	17 829

(i) Les dotations aux provisions au 30 Juin 2025 se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024
Dotations aux provisions individuelles (Bilan)	6 776	9 001
<i>Dont provisions additionnelles</i>	2 884	1 679
Dotations aux provisions collectives	2 100	2 500
Dotations aux provisions pour risques et charges	670	617
Dotations aux provisions des autres actifs courants	0	0
Total des dotations aux provisions en KDT	9 546	12 118

(ii) Les reprises sur provisions enregistrées au 30 Juin 2025 se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024
Reprises sur provisions des créances douteuses (Bilan)	1 631	2 112
<i>dont reprises sur provisions additionnelles</i>	0	256
Reprises sur provisions pour risques et charges	2 118	4 489
Reprise Provisions Hors Bilan	32	183
Reprises sur provisions des autres actifs courants	0	0
Total des reprises sur provisions en KDT	3 781	6 784

NOTE 5.26 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Le solde de cette rubrique s'élève à (1 750) KDT au 30 Juin 2025 contre un solde de (1 846) KDT au 30 Juin 2024. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Étalement Prime / Titres d'investissement (BTA)	-1 750	-1 846	-3 645
Plus-values de cession sur titres	-	-	-1 298

Reprises sur provisions	0	0	-17
Total en KDT	-1 750	-1 846	-4 960

NOTE 5.27 - CHARGES DE PERSONNEL

Le solde de cette rubrique composé de la rémunération du personnel, des charges fiscales et sociales s'y rattachant et des autres charges liées au personnel est passé de 67 895 KDT au 30 juin 2024 à 71 588 KDT au 30 juin 2025, soit une augmentation de 3 693 KDT.

NOTE 5.28 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève à 33 706 KDT au 30 Juin 2025 contre un solde de 37 569 KDT au 30 Juin 2024. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Impôts et taxes	2 189	1 946	4 016
Contribution au Fonds de garantie des dépôts bancaires	5 210	4 664	9 330
Travaux, fournitures et services extérieurs	19 065	22 561	46 267
Transport et déplacement	636	643	1 320
Frais divers de gestion	6 570	7 737	14 270
Autres charges d'exploitation	36	18	26
Total en KDT	33 706	37 569	75 229

NOTE 5.29 - SOLDE EN GAIN / PERTE DES AUTRES ÉLÉMENTS ORDINAIRES

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Plus-value sur cession d'immobilisations	188	50	2 687
Pertes suite au redressement fiscal	-1 816	-	3 073
Autres produits exceptionnels	7	663	0
Autres pertes exceptionnelles	-689	-1 719	-2 089
Total en KDT	-2 310	-1 006	3 671

NOTE 5.30 – IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt sur les sociétés et la contribution sociale de solidarité, enregistrés au titre du premier semestre 2025, totalisent un montant de 26 135 KDT déterminé comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt		49 030
+ Réintégrations (y compris les provisions)		15 613
- Déductions (y compris les provisions)		-10 478
Résultat fiscal avant réinvestissement exonéré		54 165
Réinvestissement exonéré		0
Résultat fiscal après réinvestissement exonéré		54 165
Impôt sur les sociétés (40%)	(1)	21 666
Contribution Sociale de Solidarité (4% selon LF 2023)	(2)	2 167
Taxe conjoncturelle (4% selon LF 2024)	(3)	2 167
Contribution au profit du Fonds National pour la réforme du système éducatif (0,25% selon LF 2024)	(4)	135
Total en KDT (1) + (2) + (3) + (4)		26 135

NOTE 5.31 - RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2024, se présentent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat net attribuable aux actionnaires	27 365	23 106	54 093
Nombre d'actions ordinaires fin de période	20 001 529	20 001 529	20 001 529
Résultat de base par action en DT	1,368	1,155	2,704

NOTE 5.32 - LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Au 30 Juin 2025, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de -240 882 KDT et se détaillent comme suit :

Rubrique	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Caisses	42 660	33 976	43 878
Banque Centrale (comptes ordinaires)	41 726	27 408	43 692
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	95 275	11 442	31 700
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	351 562	376 229	302 409
Banques de dépôt (Prêts au jour le jour et à terme)	51 165	23 882	67 132
Pension livrée	0	159 997	109 999
Banque Centrale (comptes ordinaires)	-74 728		-17 825
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour et à terme)	-671 868	-257 000	-274 000
Banques de dépôt (Emprunts au jour le jour et à terme)	-69 000	-99 000	-179 500
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	-7 674	-17 408	-8 518
Total en KDT	-240 882	259 526	118 967

NOTE 5.33– ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

En date du 16 Juillet 2024, la banque a reçu une notification de vérification sociale au titre de la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Les Résultats de la première notification stipulent que la banque est tenue de payer la somme de 3186 KDT ;

La banque a fait opposition en date du 10 Avril 2025, en apportant les justifications nécessaires, dès la réception de la première notification du 27 Mars 2025.

A la date d'arrêté des présents états financiers, le risque social y afférent est couvert par une provision qui sera définitivement mesurée lors de la clôture du dossier.

Les présents états financiers intermédiaires sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration réuni le 28 août 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Mesdames, messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI)

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2024 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2025 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 550 794 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 27 365 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI », arrêté au 30 juin 2025, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI » au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 5.33 « Évènements postérieurs à la date de clôture » qui décrit qu'en date du 16 Juillet 2024, la banque a reçu une notification de vérification sociale au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023.

La banque a fait opposition en date du 10 Avril 2025, en apportant les justifications nécessaires, dès la réception de la première notification du 27 Mars 2025.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la banque a constaté les provisions jugées nécessaires.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 08 septembre 2025

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

**Société DATN - Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

Fehmi Laourine

Tarek SAHLI